



Il est demandé au conseil municipal de procéder à la mise à jour du tableau des emplois communaux en supprimant les postes à temps complet ci-dessous :

FILIERE	CADRE D'EMPLOIS TERRITORIAUX	DESIGNATION	POSTES A SUPPRIMER
Administrative	Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1
		Adjoint administratif de 1ère classe	1
Technique	Adjoints techniques	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	2
		Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
		Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Sociale	Agents spécialisés des écoles maternelles	Agent spécialisé des écoles maternelles 1 <sup>ère</sup> classe	1
Police municipale	Chefs de service de police municipale	Chef de service de police municipale principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
		Agents de police municipale	2
		Gardien de police municipale	1
Animation	Animateurs	Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
		Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
<b>Nombre total de postes concernés</b>			<b>13</b>

\*\*\*\*\*

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1111-1,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 97 et 97 bis,

VU l'avis favorable du comité technique paritaire du 12 décembre 2013,

VU la proposition du maire de mettre à jour le tableau des effectifs communaux en procédant à ces suppressions d'emplois,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

**à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants**

- **PROCEDE** à la mise à jour du tableau des emplois communaux en supprimant les postes ci-dessus énumérés.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON  
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

10 FEV. 2014  
11 FEV. 2014



*[Handwritten signature]*